

Insertion

ENTRE FRAGILITÉ ET VULNERABILITÉ

Agriculteurs français en difficulté

*par Benoît Lallau * et Estelle Thibaut ***

Les interventions d'appui aux agriculteurs en difficulté portent indéniablement des fruits ; mais cette aide ne se déclenche-elle pas, bien souvent, trop tard ?

Dans plusieurs régions de France, des associations, issues la plupart du temps du monde professionnel agricole, proposent leurs services (1) aux agriculteurs dont les conditions de revenu, de travail, de vie se sont fortement dégradées. Il en est ainsi, en Nord-Pas de Calais, de l'Association Régionale des Agriculteurs en Difficulté (ARAD) (2). Une étude récente auprès de bénéficiaires du dispositif d'accompagnement de l'association montre que leurs exploitations sont en situation de vulnérabilité ; et qu'eux-mêmes vivent une grande fragilité (3).

La fragilité des personnes

Une telle fragilité est d'abord reliée à leur capacité à tirer des enseignements des expériences vécues, dans le cadre d'occupations et d'engagements extra-agricoles, ou dans les formations suivies. La vie associative et les voyages font émerger différentes opportunités pour l'exploitation, et les formations donnent l'occasion aux agriculteurs d'échanger avec d'autres sur leurs difficultés, ce qui rompt, pour partie au moins, leur isolement. Certains, les moins fragiles, sont parvenus à tirer parti de cette ouverture (4). Ils ont certes mobilisé leurs compétences techniques ou relationnelles, mais plus encore ils ont su d'une part discerner leurs atouts et leurs insuffisances, d'autre part formuler des projets réalisables. Les plus fragiles sont souvent ceux qui non seulement ne parviennent pas à tirer parti de leur ouverture, mais ne s'ouvrent tout bonnement pas sur l'extérieur, arguant généralement d'une surcharge de travail.

La fragilité renvoie aussi à l'importance de l'environnement social de l'agriculteur durant la période de difficultés. En particulier, beaucoup de ces exploitants ne travaillent pas avec d'autres agriculteurs, tantôt parce que les voisins ont cessé leur activité, tantôt parce ils s'estiment, à tort ou à raison, exclus des réseaux d'entraide et de travail en commun. Plus généralement, la fragilité de « l'agridif » dépend assez largement de ses dotations en capital social : pouvoir compter sur des collègues, sur la famille, sur des amis, parce que l'on a su (et pu), avant les difficultés, se construire un réseau social assez dense. Toutefois, de telles dotations peuvent être efficaces face à des difficultés transitoires, mais dès lors que ces dernières sont d'ordre struc-

* *Economiste, Institut Supérieur d'Agriculture de Lille / Groupe de Recherches et d'Etudes Concertées sur l'Agriculture et les Territoires (GRECAT). Contact : b.lallau@isa-lille.fr*

** *Ingénieure en agriculture.*

(1) Diagnostics sur la situation des exploitations, accompagnement technique, administratif et humain, aide à l'orientation ou à la reconversion.

(2) <http://perso.orange.fr/ARAD/>

(3) Un document de travail détaillant le cadre conceptuel, la méthodologie, ainsi que les résultats de cette étude est disponible sur le site : <http://www.grecat-agri.com>.

(4) En installant un atelier de transformation de pommes de terre en frites fraîches, un circuit de Quad, une activité de restauration, d'assainissement chez des particuliers ou d'arrosage des terrils, en sélectionnant et en vendant des variétés anciennes de légumes et de fruits, etc.



turel, elles risquent de s'épuiser rapidement (5). Ceci met donc au centre de l'appui aux « agridifs » la nécessité de créer ou recréer du lien social.

La relation à l'association d'appui s'avère enfin d'une grande importance, notamment par le caractère « non fini » de cette relation. Même s'ils s'espacent pour beaucoup d'agriculteurs, les contacts sont maintenus, au moins concernant le plan de redressement (échéances, conseils juridiques), et afin d'éviter la multiplication des liquidations judiciaires. Au-delà d'un appui technique, la dimension de soutien moral apparaît prépondérante, surtout pour les agriculteurs les plus fragilisés.

La vulnérabilité des exploitations

De manière très synthétique, il apparaît que beaucoup d'exploitations demeurent figées dans une situation de grande vulnérabilité, disposant d'insuffisamment de ressources soit pour prévenir les risques, soit pour y faire face lorsqu'ils se réalisent.

La stratégie de décapitalisation, qui concerne plus de la moitié des exploitants rencontrés, démontre généralement le caractère profond et durable des difficultés, la vente de l'outil de travail n'étant utilisée qu'en dernier recours. Par ailleurs, seuls une minorité d'agriculteurs peuvent réellement investir dans de nouveaux projets après leur plan de redressement. Pour beaucoup, les possibilités financières d'améliorer les conditions de travail ou, plus encore, les conditions de vie sont inexistantes. Enfin, les exploitants apparaissent souvent atteints, physiquement et (ou) psychologiquement, affirmant craindre pour leur capacité à « tenir l'exploitation ». Les difficultés les amènent souvent à se surcharger de travail, afin de réduire les coûts. A ceci s'ajoute le stress constant lié aux lettres de relance, les visites d'huissiers, etc.

Au total donc, les potentialités existantes sur les exploitations sont fort diminuées suite à la mise en place du plan ou de l'échéancier, même si ce dernier est respecté. Le redressement de l'activité en est d'autant plus compliqué. On constate une atteinte globale des dotations en capital, physique par la vente des terres ou du cheptel, humain par des conditions de vie difficiles, social par l'isolement, et financier par la nécessité d'autofinancer tous les investissements, faute de nouveaux prêts (6).

Face à une telle dégradation, la stratégie la plus efficace semble être la recherche d'un complément de revenu, soit par une activité complémentaire, soit par une activité non agricole à temps plein, exercée par le conjoint. Le « réseau social », est, sur ce point aussi, fondamental.

(5) D'une part du fait de l'isolement croissant de la personne, d'autre part car elles ne sont qu'imparfaitement substituables aux autres dotations (un ami ne remplace pas un banquier).

(6) Par exemple, de nombreux producteurs de lait n'ont pas encore fait la mise aux normes, faute de ressources propres et de capacité d'emprunt, ce qui hypothèque l'avenir de leur « système lait ». Ils sont donc réduits à fonctionner avec l'existant (souvent déjà amputé par une décapitalisation), sans moyen de l'améliorer, ni de le pérenniser (la mise aux normes constitue un passage obligé pour ne pas courir le risque d'une remise en cause des aides PAC), ni de lui redonner une certaine rentabilité.

Empêcher l'irréversibilité ?

De nombreuses exploitations ne parviennent pas à se redresser, et tantôt se maintiennent en situation très difficile, tantôt sont « liquidées ». Parmi les raisons évoquées par beaucoup d'agriculteurs et d'intervenants de l'ARAD, domine la conviction que ces exploitants « réagissent trop tard ».

Au-delà de son apparente évidence, ce constat pose la difficile question de l'irréversibilité, et conduit d'une part à rechercher le « point de non retour » économique, en particulier dans la perte de potentialités (niveau de la décapitalisation, renouvellement du matériel, etc.), mais aussi, d'autre part, à tenter d'approcher le moment où la dégradation du capital humain devient irréversible (7).

L'irréversibilité renvoie ainsi aux notions de stratégie involutive et de cercle vicieux. Les potentialités d'une exploitation ne peuvent que partiellement se substituer aux capacités de gestion du chef d'exploitation, à son autonomie, et si cette autonomie est trop dégradée, un relativement bon état du capital productif n'y fera rien : l'exploitation est condamnée à disparaître. La réciprocité peut aussi être envisagée : l'ouverture au monde extérieur ne suffit pas pour sauver une exploitation aux revenus trop faibles et aléatoires, ou qui aurait trop décapitalisé. De la même façon, un agriculteur demeurant sur son exploitation, alors que celle-ci ne peut manifestement plus être redressée, risque aussi d'être atteint physiquement et psychologiquement.

Les potentialités d'une exploitation, les opportunités qui lui sont accessibles, et l'autonomie de décision de son chef, sont donc partiellement substituables, tant que l'une de ces trois composantes de la résilience ne connaît pas de dégradation irrémédiable. Au-delà, l'irréversibilité peut devenir cumulative, en une logique de cercle vicieux, et peut rendre impérative une reconversion, avant que les « coûts humains » ne deviennent trop lourds.

Un accroissement de la résilience des exploitations agricoles passe donc par une double nécessité, celle d'une action précoce de la part des différents intervenants et créanciers éventuels, et celle d'une prise de conscience et d'une acceptation rapides de la part des agriculteurs, lorsqu'apparaissent les premières difficultés, personnelles ou professionnelles (8). Sans de telles réactions, gageons que les « départs précoces », selon l'usuelle et pudique expression, se poursuivront à un rythme élevé, et ce malgré le contexte actuel de prix élevés sur certains marchés agricoles. Si la décline du nombre d'exploitations viables va, aux yeux de beaucoup, dans le sens de l'Histoire, les coûts humains liés à cette décline ne peuvent être omis de toute réflexion sur la durabilité du modèle de développement qui les induit (9).

Benoît Lallau et Estelle Thibaut

(7) Cette dégradation peut s'observer à travers différents indicateurs partiels (potentialités, risques, autonomie) constituant un indicateur agrégé de résilience, présenté dans le document évoqué précédemment.

(8) Sur ces deux plans, en région Nord – Pas de Calais, beaucoup reste à faire. Dans le premier cas, il s'agit d'éviter que des dispositifs d'alerte précoce ne se muent en stigmatisation, voire en curée – il s'agit alors de « récupérer ses créances » avant les autres. Dans le second cas, le tabou de la difficulté et de l'échec demeure prégnant dans les exploitations agricoles, et limite la capacité de réaction des personnes.

(9) Sur ce point : **B. Lallau, C. Leroy, Éviter l'irréversible. Ou comment rendre socialement durable la disparition programmée des exploitations agricoles en région Nord-Pas de Calais**, Contribution au colloque « Instituer le développement durable. Appropriation, professionnalisation, standardisation », Lille, 8-9-10 novembre 2007.